



SELECTION CHAMPIONNAT DE France DE DESCENTE 2008 N1.

Contacts / renseignements : R1 : Vincent Brunier 04 75 30 46 48 vivabees@wanadoo.fr

Juge arbitre principal: Christophe Roland,

Juge arbitre adjoint représentant la commission nationale: Frédéric Dalmases.

Responsable informatique : Mathieu Hug.

SAMEDI 10 MAI

Entraînement libre 14H00 - 18H00 (sous la responsabilité des clubs).

(application du règlement FFCK commun et descente)

18h vérification des licences non à jour. 18h30 réunion des chefs d'équipe, remise des dossards à la maison du Canoë,

St Sauveur de Montagut (siège d'ECK). *Prévoir un chèque de 100 €, caution pour les dossards.*

DIMANCHE 11MAI

11 h : compétition cadets et canoë dames.

14H00 - 16H00 : compétition juniors, seniors, vétérans.

16H30 - résultats et remise des prix.

L'organisation assurera une sécurité sur les principaux rapides et se réserve la possibilité de modifier les horaires en fonction du niveau d'eau et du nombre de participants.

Départ Toutes catégories : sur la RD 120 en aval du hameau « le bateau », entre St Sauveur de Montagut et Le Cheylard.

Parcours Cadets - 4 km classe III un passage IV, embarquement en aval du rapide de la Barque, en rive droite, jusqu'en aval du Pont du Moulins. **Débarquement en rive gauche sous le pont de l'ancienne voie ferrée, suivre le balisage pour remonter sur la RD 120.**

Parcours Juniors-Séniors-Vétérans- 6.2 km classe III/IV, embarquement avant le rapide la Barque, en rive droite, jusqu' au pont de le Roche. **Débarquement en rive droite après le pont, remonter le sentier situé dans les éboulis jusqu'au parking en bordure de la RD120.** Lâcher d'eau de 15 m3/s.

Schéma et Topo précis sur [www. eauxvives.org/riviere/](http://www.eauxvives.org/riviere/)

Règlements : FFCK 2005-2008 Commun et Descente

Contrôle des bateaux par tirage au sort à l'arrivée.

Compétition accessible aux bateaux sélectionnés en inter région. Cadet à vétéran 2. Pagaie bleue eaux vives et carte canoë +2008 en règle avec certificat médical joint.

Inscriptions à partir du 24 mars : en ligne sur le site <http://kanoyac.free.fr>

Frais d'inscription : 8 € par chèque à l'ordre de ECK, à adresser à :

Frédéric Dalmases 8 rue des châtaigniers 66300 Thuir. E-mail : kanoyac@free.fr

Impérativement avant le 2 mai 2008.

Pas d'inscription sur place, tout règlement sur place se fera au tarif de 16€ par compétiteur

Hébergement : renseignements à l'OT de Ollières, www.ot-coeurardeche.com ou syndicat d'initiative de St Sauveur de Montagut, 04 75 65 43 13.